

Extrait du Chôm'Actif

<http://chomactif.fr/Presentation-du-MNCP.html>

Présentation du MNCP

- La Défense des droits des Chômeurs à Chôm'Actif avec le MNCP -

Date de mise en ligne : mardi 14 octobre 2003

Copyright © Chôm'Actif - Tous droits réservés

Créé à l'origine pour être un lieu d'écoute et de réflexion sur les problèmes du chômage, le [MNCP](#) rassemble aujourd'hui plusieurs dizaines d'associations de chômeurs souvent organisées en maison de chômeurs.

Le [MNCP](#) rassemble les chômeurs et précaires et organise la défense de leurs droits à l'échelle nationale. Interrogeant les différentes instances où se décide le sort des chômeurs et précaires, il souhaite y participer et se veut le porte-parole des défavorisés et des victimes de l'organisation économique de notre société.

C'est ainsi que le [MNCP](#) souhaite être représenté au niveau national de l'UNEDIC qui gère les caisses ASSEDIC de l'assurance chômage. De la même façon il est dès à présent avec d'autres organisations nationales de chômeurs (AC !, APEIS, CGT Chômeurs) un interlocuteur des différents ministères du gouvernement.

Les 20 ans du Mouvement national des chômeurs et précaires

Chantal Gautier et Joseph Boudaud [\[description auteur\]](#)
Septembre 2006

Le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP) est d'abord un héritage : celui du Syndicat des chômeurs fondé en 1982 par Maurice Pagat, chômeur de longue durée [\[1\]](#). Alors que le chômage de masse devient une réalité, il constate avec d'autres chômeurs parisiens qu'aucune force sociale en France ne prend sérieusement en charge leur sort. Le Syndicat des chômeurs est créé, puis, en 1984, la première Maison des chômeurs, rue de la Fontaine au Roi à Paris. Géniale intuition : créer un lieu où les chômeurs soient vraiment chez eux ! Elle inspirera le fonctionnement des associations du MNCP, associant déjà services aux demandeurs d'emploi et activités militantes. Le 30 mai 1985, le Syndicat des chômeurs organise une première manifestation nationale à Paris. 5000 à 7000 personnes viennent de toute la France, malgré les difficultés financières et l'absence de soutien des médias. En 1986, Maurice Pagat crée à Bais, en Mayenne, un « centre d'expérimentation sociale » en milieu rural. Des chômeurs sont embauchés en « Tuc » pour la culture de produits fermiers. Premier essai, ancêtre des activités du MNCP dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. La même année voit naître le Mouvement national des chômeurs et précaires réunissant le Syndicat national des chômeurs (surtout basé à Paris) et des associations de chômeurs dispersées dans toute la province. Les revendications qui ont traversé l'histoire du mouvement sont déjà là : présence des associations de chômeurs partout où leurs intérêts sont en jeu ; instauration d'un revenu minimum équivalent à 2/3 du Smic (le Rmi n'existe pas encore) ; promotion d'un partage plus juste du travail et des revenus, notamment par le passage aux 35 heures ; création d'une économie alternative créatrice d'emplois socialement utiles.

Développement, crise et refondation

En 1987 a lieu à Bais une première rencontre européenne d'organisations de chômeurs. Neuf pays sont représentés. En 1988, les premiers « États généraux du chômage et de l'emploi » ont pour ambition d'associer toutes les forces sociales concernées : chercheurs, travailleurs sociaux, chômeurs. La dominante intellectuelle décourage certains : beaucoup de matière grise... mais peu de changements.

1992 est une date charnière. Le mouvement manque de s'effondrer par manque de moyens et en raison de divisions internes. Quand Maurice Pagat envisage de dissoudre le mouvement, il rencontre une résistance de la majorité des membres du bureau, dont les auteurs de cet article. Une Assemblée générale de refondation est convoquée tandis que Maurice Pagat prend ses distances. Les statuts donnent davantage de place aux associations locales, une

charte est rédigée, dont l'essentiel figure aujourd'hui encore sur la carte d'adhésion. Le syndicat national des chômeurs quitte la fédération. Cependant, jamais le MNCP ne reniera son héritage.

En 1993, des syndicalistes de différentes fédérations (dont Sud et la Cfdt Anpe) proposent à différentes organisations de se fédérer pour prendre des initiatives communes contre le chômage. C'est le démarrage d'AC « Agir ensemble contre le chômage ». Le MNCP est sollicité et devient partie prenante. Une marche nationale vers Paris se déroule au printemps 1994. Jean Desessart, un des animateurs d'AC, sera le premier permanent salarié du MNCP.

Parti de la « CGT chômeurs » de Marseille, suscité par la réduction des fonds sociaux des Assedic, un large mouvement de chômeurs se développe durant l'hiver 97-98. L'opinion publique découvre la pauvreté et la dignité des chômeurs. AC, MNCP, CGT chômeurs et APEIS [\[2\]](#) travaillent main dans la main et obtiennent un contact direct avec le gouvernement. Celui-ci tarde à réagir mais finit par relever les minima sociaux et par mettre en chantier une loi contre l'exclusion.

Dans la foulée, un mouvement européen s'ébauche avec les marches d'Amsterdam, de Cologne et les rassemblements de Bruxelles. Le MNCP sera également présent aux Forums sociaux européens de Paris, de Londres et d'Athènes. En 2004, la rentrée dans leurs droits des « recalculés » permet l'indemnisation de milliers de personnes. Les organisations de chômeurs ont appris à utiliser l'arme juridique et à faire plier l'État et les partenaires sociaux signataires de la convention Unedic.

Quel bilan ?

En 20 ans, au milieu de la montée permanente du chômage et de la précarité, nous n'avons pas réussi à inverser la tendance, ni à créer avec nos partenaires un grand mouvement de chômeurs. Le déficit de dialogue et de collaboration persiste avec des syndicats dont la majorité s'arroge la représentation exclusive des chômeurs, en contradiction avec la réalité. Mais nous avons réussi à être le « poil à gratter » de la société. Nous avons activement participé à la mise en route du Rmi en 1987 ; avec d'autres organisations de chômeurs, nous avons franchi les portes de l'Anpe au sein des « comités de liaison », obtenu l'indexation des minima sociaux et la création des Commissions d'action sociale d'urgence, été à l'origine de la loi contre l'exclusion et de ses différentes dispositions (énergie, téléphone et, plus tard, Cmu), fait rentrer dans leurs droits des centaines de recalculés. Le MNCP a aussi été « semeur d'idées » : maison de l'emploi, guichet unique, cumul entre assurance chômage, minima sociaux et activités salariales, etc. Il faut citer surtout cet élément qui à lui seul justifie notre existence : l'accueil fraternel fait dans nos associations à des milliers de demandeurs d'emploi, permettant redémarrages, rebondissements, décisions de se battre, découverte d'une vie collective et solidaire. Enfin, même si nous ne sommes pas encore présents juridiquement dans les Assedic et les différentes instances où se décide le sort des chômeurs, notre représentativité est désormais reconnue. Les chômeurs sont entrés dans le débat social. Pour sortir de l'oubli, de la solitude et de la honte et retrouver ensemble le chemin de la dignité.

Chantal Gautier, Joseph Boudaud

[\[images/projet_fleche_haut.jpg\]](#)

Joseph Boudaud,

Chantal Gautier et Joseph Boudaud sont anciens membres du Conseil d'administration du MNCP (17 rue de Lancry 75010 Paris). Ce texte reprend « l'évocation à deux voix » proposée à Clermont-Ferrand, en avril 2006, lors de la célébration des 20 ans du mouvement. C'est le témoignage personnel de militants, « fiers d'avoir contribué à le construire ».

Notes

[1](#) . Maurice Pagat, fondateur du MNCP, l'a quitté en 1992 pour fonder le réseau *Partage*.

[2](#) . Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs.

[\[images/projet_fleche_haut.jpg\]](#)

Pour citer cette page

Chantal Gautier et Joseph Boudaud, « Les 20 ans du Mouvement national des chômeurs et précaires », Ceras - revue *Projet* n°294, Septembre 2006. URL : <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=2163>.